

COMPTE RENDU ET REPONSES

Réunion du CCQ numéro 2 (11 octobre 2018 à 19h00).

4 habitants présents.

Constat : Une présence réduite à la réunion malgré une communication établie par la mairie et la distribution de l'invitation à l'ensemble des habitants du quartier.

Une intervenante indique que les habitants ne souhaitent pas s'investir car il leur semble que la municipalité n'ait pas entendu les demandes faites lors de l'année dernière.

Il y a toujours eu peu de personnes présentes pour le CCQ2 aux réunions précédentes. La mairie n'a peut-être pas réalisé toutes les demandes mais plusieurs ont été réalisées (giratoire, taille drastique de la végétation, installation caméra...)

Problématique de l'aire de jeux :

Celle-ci est fortement dégradée tant au niveau des jeux pour enfants que pour les espaces naturels. Une présence régulière de jeunes (ados et adultes) surtout en fin de journée qui ne permet pas une présence familiale. Les jeunes souhaitent pouvoir obtenir un aménagement pour jouer au football.

Il est difficile d'imaginer une installation de filets sur l'aire de jeux et il est proposé aux jeunes un autre espace pour pouvoir s'adonner aux jeux de ballons entre autre sur le nouveau terrain synthétique ouvert à tous au stade.

Il est délicat pour les mères de famille actuellement d'utiliser l'espace jeux qui est défectueux et présente une certaine dangerosité.

Il est nécessaire en 2019 de prévoir l'entourage (grillage) de cette aire de jeu et le changement du jeu.

Communication auprès de la population : Il existe à ce jour deux outils le premier étant le bulletin info et le second le facebook. Le bulletin info n'est pas utilisé à ce jour, il serait nécessaire de programmer une nouvelle édition pour la janvier 2019 pour informer des travaux et des engagements de la commune vis-à-vis de la circulation. Le facebook est utilisé régulièrement mais il serait important de donner des informations plus ciblées et surtout veiller à ne pas générer des tensions au niveau des habitants sur la base d'informations pas toujours objectives.

Fête de la musique : au vu des difficultés rencontrées pour la mise en place de la fête de la musique en 2018, il est souhaitable de pouvoir négocier avec la municipalité pour poser les bases d'une fête de la musique 2019. **Afin de ne pas générer de tensions particulières, il est proposé de l'établir au niveau de la place de la mairie organisée par cette dernière.**

Travaux : Rue des tilleuls : Proposition de tracer un STOP sur la rue des tilleuls au niveau de la rue de l'avenir et de la rue des vergers. **Validé par les élus et la commission Travaux. Les panneaux sont commandés tout comme la création de nouveaux ralentisseurs.**

Rue des vergers : Plusieurs voitures garées dans le virage de la rue des vergers qui gênent le passage. Lampadaires qui débordent sur la voie. Rue des érables, problème de parking

Avenue du gros caillou : demande de remettre un panneau 30 km après le rond-point. Il serait nécessaire d'installer un panneau priorité à droite. **Il est impossible de satisfaire ces deux demandes : le lotissement étant en zone 30 signalé à chacune des 4 entrées par 8 panneaux au total, il n'y a pas de légitimité de remettre des panneaux à l'intérieur de la zone.** Par contre, des peintures au sol sont envisageables. De même, pour les priorités à droite, le code de la route est applicable.

Il est demandé de tracer une ligne continue principalement dans le virage en bas de la rue du gros caillou car les véhicules qui roulent vite débordent sur le côté gauche et sont parfois limités dans le croisement avec les autres véhicules. **C'est d'accord et validé par la commission Travaux.**

Benne à verres : celle installée sur le bas du gros caillou ne dispose pas d'un emplacement d'arrêt spécifique. Les véhicules sont obligés de se garer sur le trottoir ce qui empêche les piétons de passer. Les déposants sont ainsi obligés de se garer en chevauchant la route ce qui est souvent très dangereux. **Il faut en effet trouver une solution pour le stationnement.**

Rue du gros caillou : au croisement de la rue Camille Didier et la rue du gros caillou, il y a un arbre qui a pris du volume et qui gêne fortement au niveau visibilité. Il est demandé de le couper tout simplement. **Action réalisée.**

Rue Camille Didier : un panneau interdiction de **tourner à droite** pour rentrer dans la rue du gros caillou même si cette position permettrait de réduire considérablement la circulation dans le quartier du gros caillou venant des personnes qui travaillent dans la zone. **C'est acté et validé par les élus.**

Implication des jeunes : Mme Maget souhaite créer une association à destination de la jeunesse et souhaite impliquer les jeunes dans le cadre de petits chantiers qui seraient financés par des subventions. Cette démarche permettrait aux jeunes de bénéficier d'une petite aide financière leur permettant de participer à des actions sportives ou de loisirs. **Les élus peuvent se renseigner mais il faut bien réfléchir au cadre juridique et aux responsabilités de chacun et au pilotage de l'opération.**

Rues catalpas, Platanes, charmes et sorbiers : le nom des rues est visible que d'un côté, peut-on modifier la direction afin que cela puisse permettre une meilleure lisibilité. Rue des poiriers : il y a deux plaques alors que la rue est en sens unique. **Les élus se rendront sur place. C'est d'accord sur le principe.**

Déchets verts : les habitants ont pris l'habitude de jeter leurs déchets verts le long du champ en contrebas des rues platanes et charmes. Il en est de même dans le massif de bambous et dans le réservoir à l'angle de la rue Camille Didier. **Rappel au civisme, plateforme rue Paul Bert, sanction...**

Fête des voisins : Mme Maget souligne qu'il serait important d'impliquer les adultes et les familles dans le développement de la vie locale sur des projets précis type fête des voisins. Mme Maget souhaite donc relancer la fête des voisins en 2019. **Les élus y sont favorables.**

Skate parc : il est demandé si le skate parc serait remis en place. **Aucune décision n'est prise à ce jour.**

